



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°31

Réunion des mardi 23 et 30 décembre 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

APPEL A CANDIDATURES – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

SENIORS

Date : mercredi 29 avril 2026.

Nombre de matches : 1 finale (20h ou 20h30).

Installations sportives : Besoin d'un terrain avec tribune et éclairage - 2 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre + salle de réception pour cocktail.

SENIORS – CHAMPIONNAT

53391765 - MONTREUIL FC 1 / COLOMBIENNE ES 1 du 11/01/2026 – (R1/B)

Suite à la qualification de MONTREUIL FC en 1/16èmes de finale de la Coupe de France, la Commission reporte ce match au mercredi 21 janvier 2026 à 20h (date butoir).
Possibilité de jouer avant cette date avec l'accord des 2 clubs.

U20 – CHAMPIONNAT**R3 - Poule B****Courriel de LIVRY GARGAN FC - 500660**

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe.

53447039 – ANTILLAIS PARIS 19EME 1 / CLAYE SOUILLY SPORTS 1 du 21/12/2025 (R2/B)

La Commission reporte ce match au 11/01/2026.

U20 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

53447298 CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 / THORIGNY FC 1 du 21/12/2025 (R3/A)

53448001 PONTOISIENNE JS 1 / CLICHY SUR SEINE US 1 du 21/12/2025 (R2/A)

U18 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Tirage des 1/16èmes de finale à jouer le 11 janvier 2026, sauf pour les clubs ayant un match en retard ou de Coupe Gambardella à cette date, pour lesquels les matchs seront à jouer le 22 février 2026 (sous réserve de matchs en retard à cette date).

Matchs à jouer le 11/01/2026

55294910 EPINAY ACADEMIE 1 / US IVRY FOOTBALL 1.

55294911 BLANC MESNIL SF 1/ FC FLEURY 91 2.

55294912 MANTOIS 78 FC 1 / GRIGNY FOOT 91 1.

55294913 LE MEE SPORTS 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1.

55294914 TORCY PVM US 1 / BAGNEUX COM 1.

55294915 JOINVILLE RC 1 / ANTONY FOOT EVOLUTION 1.

55294916 MASSY 91 FC 1 / NANTERRE ES 1.

55294917 MONTROUGE FC 92 1 / AULNAY CSL 1.

55294918 VERSAILLES 78 FC 2 / MANTOIS 78 FC 2.

Matchs à jouer le 22/02/2026

55294903 VERSAILLES 78 FC 1 / FC ISSY 1.

55294904 MELUN FC 1 / BRUNOY FC 1.

55294905 RED STAR FC 1 / SARCELLES AAS 2.

55294906 VILLETANEUSE CS 1 / HOUILLES AC 1.

55294907 FLEURY 91 FC 1 / CRETEIL LUSITANOS F. 1.

55294908 JEUNES AUBERVILLIERS 1 / CLAYE SOUILLY 1.

55294909 JA DRANCY 1 / AC BOULOGNE BILLANCOURT 1.

55294911 BLANC MESNIL SF 1 / FC FLEURY 91 2 du 11/01/2026

Demande de FC FLEURY 91 pour reporter cette rencontre le 22 février 2026, en raison de la qualification de son équipe 1^{ère} en 32^{ème} de finale de la Coupe Gambardella et de la mobilisation de son encadrement.

La Commission reporte cette rencontre le 22 février 2026.

55294913 LE MEE SPORTS 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 11/01/2026

Demande de report de LINAS MONTLHERY ESA au 22 février 2026, avec accord de LE MEE SPORTS, au motif d'un accord commun.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande et maintient ce match le 11 janvier 2026.

U18 – CHAMPIONNAT**53399466 BRUNOY FC 1 / FC FLEURY 91 2 du 04/01/2026 (R3/A)**

Attestation de la mairie de BRUNOY indiquant la fermeture des installations en raison de travaux, le 04 janvier 2026.

Demande de report de BRUNOY FC pour jouer le mercredi 07 janvier 2026 à 20h, avec accord de FLEURY 91 FC.

Accord de la Commission.

53394346 PALAISEAU US / FLEURY 91 FC 1 du 30/11/2025 reporté au 04/01/2026 (R1)

Réception d'un arrêté municipal de fermeture des installations les 3 et 4 janvier 2026.

Courriel de FLEURY 91 FC indiquant la fermeture de ses installations à cette date.

La Commission reporte ce match au mercredi 21 janvier 2026 à 20h00.

53394358 VERSAILLES 78 FC 1 / RC ARGENTEUIL 1 du 04/01/2026 (R1)

Demande de report du RC ARGENTEUIL pour jouer le mercredi 14 janvier 2026 à 20h00, avec accord du FC VERSAILLES 78.

Accord de la Commission.

53394917 GRIGNY FOOT 91 1 / ST DENIS US 1 du 18/01/2026 (R3/B)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 17/12/2025 ayant infligé une suspension de terrain d'UN match ferme à l'équipe U18 1 de GRIGNY FOOTBALL 91, à compter du 01/01/2026, la Commission indique au club de GRIGNY FOOTBALL 91 qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de GRIGNY, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

53399360 FONTENAY SOUS BOIS US 1 / JEUNES AUBERVILLIERS 1 du 25/01/2026 (R2/B)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 17/12/2025 ayant infligé une suspension de terrain d'UN match ferme à l'équipe U18 1 de FONTENAY SOUS BOIS, à compter du 01/01/2026, la Commission indique au club de FONTENAY SOUS BOIS US qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de FONTENAY SOUS BOIS, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 23 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

U17 – CHAMPIONNAT**53395862 PARISIENNE ES 1 / ESP. PARIS 19^{ème} 1 du 21/12/2025 (R3/B).**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que l'équipe de PARISIENNE E.S. a eu un manquement dans l'établissement des formalités d'avant-match ayant pour conséquence l'impossibilité de débiter le match,

Considérant que le non-déroulement du match est de la responsabilité du club de l'ES PARISIENNE,

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité à l'ES PARISIENNE.

PARISIENNE ES. : -1 point ; 0 but.

ESPERANCE PARIS 19^{ème} : 3 points ; 0 but.

53395832 ORVILLOISE AS 1 / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 1 du 14/12/2025 reporté au 04/01/2026 (R3/B)

Reprise de dossier.

Match inversé sur les installations de l'ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN.

Courriel de l'ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN indiquant la fermeture de ses installations jusqu'au 04 janvier 2026.

La Commission reporte ce match le **22/03/2026**.

53395447 PARIS 13 ATLETICO 1 / JEUNES AUBERVILLIERS 1 du 18/01/2026 (R2/A)

RAPPEL

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 10/12/2025 ayant infligé une suspension de terrain de trois matchs fermes à l'équipe U17 1 de PARIS 13 ATLETICO, à compter du 1^{er} janvier 2026, la Commission indique au club de PARIS 13 ATLETICO qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de PARIS sont également concernées par cette sanction (Parc du Tremblay, Parc de CHOISY / CRETEIL, Parc de Bobigny, Ile de Puteaux), accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

Autres rencontres concernées :

53395459 PARIS 13 ATLETICO 1 / TRAPPES ES 1 du 01/02/2026.

53395472 PARIS 13 ATLETICO 1 / US VAIRES du 15/02/2026.

53395870 ISSY FC 1 / ROMAINVILLE CA 1 du 18/01/2026 (R3/B)

RAPPEL

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 03/12/2025 ayant infligé une suspension de terrain d'UN match ferme à l'équipe U17 1 d'ISSY FC, à compter du 01/01/2026, la Commission indique au club d'ISSY FC qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville d'ISSY LES MOULINEAUX accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

53396422 FC 91 A.E.L. 1 / ECOLE PLESSEENNE 1 du 18/01/2026 (R3/E)

RAPPEL

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 03/12/2025 ayant infligé une suspension de terrain d'UN match ferme à l'équipe U17 1 de FC 91 A.E.L., à compter du 01/01/2026, la Commission indique au club de FC 91 A.E.L qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors des villes d'ARPAJON, EGLY, LA NORVILLE et MAROLLES EN HUREPOIX accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

U16 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

53397598 ROISSY EN BRIE FC 1 / CO VINCENNES 1 du 14/12/2025 (R3/B).

U16 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

55099265 PARIS UNIVERSITE CLUB 1 / SARCELLES AAS 2 du 04/01/2026

Demande de jouer à 15h00 de PARIS UNIVERSITE CLUB.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'AAS SARCELLES, à communiquer au plus tard le vendredi 02 janvier 2026 à 12h.

La Commission rappelle que les compétitions régionales sont prioritaires sur les compétitions départementales.

U16 – CHAMPIONNAT

53397862 TRAPPES ES 1 / MEUDON AS 1 du 14/12/205 (R3/D).

Courriel de TRAPPES ES indiquant un dysfonctionnement de la tablette et l'impossibilité de transmettre la feuille match informatisée.

Courriel de l'AS MEUDON.

Composition de l'équipe de MEUDON AS :

1 – Youcef BOUREMANI 9604076035

2- Mamadou SISSOKO 9602826704

3- Adam EL GUEDDARI 2547880631

4-Wassim ZORELLI 2548022673

5-Victor VAQUETTE 9603335978

6- Taylor BORGES DA VEIGA 9602861685

7-Paul HIOBI 2548031100

8-Mohamed HAMMADOU 2548144645

9-Mahamadou TOUNKARA 9605465320

10-Oscar FIRMIN 9602394244

11- Kylian BECQUET 9602367095

12- Louis RENARD 2547930596

13- Kleber DA VEIGA ANDRADE 9602682636

Assistant 2 bénévole - Reda ABDELHAK 2547729486

Encadrement :

Educateur Principale Florian HIDOUCI 1020766972

Educateur assistant El Hadji NDIAYE 9605217911

53397860 RACING CF 2 / VILLETANEUSE CS 1 reporté du 21/12/2025 au 11/01/2026 (R3/D)

Reprise de dossier.

Courriel du CS VILLETANEUSE demandant le report de ce match, en raison de la participation de son équipe U18 aux 32^{ème} de finale de la Coupe Gambardella et à la mobilisation de son encadrement.

La Commission fixe cette rencontre le 04 janvier 2026, possibilité de jouer le mercredi 14 janvier 2026 en soirée.

53397167 BRUNOY FC 1 / BRETIGNY FCS 2 du 11/01/2026 (R2/A)

Demande de BRUNOY FC pour jouer à 11h, en lever de rideau d'un match de 32^{ème} de finale de Coupe Gambardella ou le mercredi 14 janvier 2026 à 18h15.

La Commission fixe cette rencontre à 11h00, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur celles de niveau régional.

Elle précise qu'elle acceptera la date du mercredi 14 janvier 2026, avec accord des deux clubs.

U14 – CHAMPIONNAT

Régional 3

Poule A

53401815 AULNAY CSL 1 / PARIS UNIVERS. CLUB 1 du 06/12/2025

Courriel du PARIS UNIVERS.CLUB 1

Composition d'équipe :

Championnat Régional 3 – U14		
AULNAY CSL 1	1	Date: 06/12/2025
PARIS UNIVERS. CLUB 1	1	Arbitre Centre : DIALLO Saidou Assistant 1 : RAZAFIMANDIMBY Jean

avt	AULNAY CSL 1	
avt	ENCADREMENT	

avt	PARIS UNIVERS. CLUB 1	
	Zakaria Mesmoudi 1	
	Louis Razafimandimby 2	
	Rienel Nseka Kapunga 4	
	Glory Kassanda 5	
	Imran Aidouni 6	
	Gabriel Olivier 7	
	Faycal Ghaddari 8	
	Lassine Kone Cherif 10	
	Younes Larguert 11	
	Léandre Shaal 12	
	Bambo Drammeh 13	
	Mamadou Diaby 14	
avt	ENCADREMENT	
	E	Yann SAGUINTAAH

ANCIENS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

53398917 CACHAN CO ASC 1 / PARIS UNIVERSITE CLUB 1 du 21/12/2025 (R3/B)

ANCIENS – CHAMPIONNAT

53399049 VERT LE GRAND US 1 / CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 du 23/11/2025 reporté le 04/01/2026 (R3/C)

Arrêté municipal de la Mairie de VERT LE GRAND FC informant de la fermeture du complexe sportif Serge DASSAULT du 21 novembre 2025 et jusqu'à nouvel ordre.

La Commission demande au club de VERT LE GRAND US de lui indiquer un autre terrain pour jouer ce match et demande au club de CHAMPS SUR MARNE FOOT la possibilité de recevoir.